

Envoyé en préfecture le 09/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Affiché le

ID : 022-200064699-20230727-ARR\_AT23C0002-AR

**COMMUNE**  
**de Beaussais-sur-Mer**

**AUTORISATION DE CONSTRUCTION**  
**MODIFIER UN ERP**  
DELIVREE PAR LE Maire au nom de la commune

Demande déposée le 03/05/2023 et complétée le 15/05/2023

N° AT 022 209 23 C0002

Par :	CRCA des Côtes-d'Armor
Demeurant à :	La Croix Tual, rue du Plan 22440 PLOUFRAGAN
Sur un terrain sis à :	10 Place de la Nuit du 6 Août - Ploubalay 22650 Beaussais-sur-Mer 209 AB 227

**Le Maire au nom de la Commune**

VU la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public déposée le 03/05/2023 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 modifié et l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements et installations recevant du public ;

VU les arrêtés du 25 juin 1980 modifiés et du 22 juin 1990 relatifs à la sécurité dans les établissements et installations recevant du public ;

Vu l'avis Favorable assorti d'une ou plusieurs prescriptions de DDTM - SPLU / ADS Service Accessibilité en date du 13/06/2023

Vu l'avis Favorable de Service Départemental d'Incendie et de Secours - Groupement Prévention en date du 17/07/2023

**ARRETE**

**Article 1 :** Les travaux décrits dans la demande d'autorisation de travaux susvisée peuvent être entrepris en respectant les prescriptions émises par la commission de sécurité incendie et la commission pour l'accessibilité des personnes handicapées dans leurs rapports ci-joint annexés.

**Beaussais-sur-Mer, le 27 juillet 2023**

**Le Maire, Eugène CARO**

Le Maire délégué  
Mikaël BONENFANT



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (bureau Construction Accessibilité) pour information et établissement de statistiques.

Envoyé en préfecture le 09/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Affiché le

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ID : 022-200064699-20230727-ARR\_AT23C0002-AR

- **DROITS DES TIERS** : La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

*(Faint signature and stamp)*  
Monsieur le Maire  
Mairie de...